



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 18 juillet 2022

**Le 18 juillet 2022 à 21h**, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Christian LESTRADE, Maire.

**Date d'affichage** : 13 juillet 2022 **Date de convocation** : 13 juillet 2022

**Présents** : Mmes ABADENS Emilie, ALRIC Françoise, BERNADET Sophia, COMBRET Marie-Chantal, GUTMULLER Anne, MATHIEU Patricia, TILLOUS Laure. MM. DANEL Sébastien, DAUCH Patrick, LESTRADE Christian, PLAZEN Régis, RIVIERE Gérard.

**Absents** : Mme BERGOGLIO Irène (procuration à Dauch Patrick), MM. BONNET Philippe (procuration à PLAZEN Régis), LARTIGUES Pierre (procuration à ALRIC Françoise)

**A été élue secrétaire** : Mme TILLOUS Laure

Le Procès-verbal de la dernière réunion du 27 juin est lu et adopté.

Le Conseil se retrouve à 21h à l'esplanade afin de voir où peut se situer le city stade. Puis la réunion se poursuit à la salle Perbosc.

### **1. Projet de réalisation de terrain multi sports.**

Mr le Maire distribue des documents concernant le label « Terre de jeux 2024 » dans le cadre des JO de Paris 2024. Devenir Terre de Jeux 2024, c'est changer le quotidien des gens grâce au sport, s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux... L'obtention de ce label impliquerait par exemple la retransmission publique d'une épreuve lors de ces JO. Malheureusement, après lecture plus approfondie des documents, il s'avère que la date limite de dépôt des candidatures est terminée depuis le 31 mars 2022.

De nouveaux devis ont été demandés par la mairie auprès de Sud Environnement pour l'implantation d'un terrain multi sports : 116748 € TTC.

Délibération : projet de réalisation du City stade  
12 voix pour / 3 abstentions

Le professionnel proposé pour la réalisation du terrain multi sports est Oval équipe.

Délibération : 13 voix pour / 2 abstentions

### **2. Choix de l'emplacement du terrain multi sports**

Plusieurs conseillères municipales demandent la parole afin de retracer le travail qui a été engagé par la commission « Sports », dont elles font partie, depuis octobre 2021 (visite de terrains multi sports dans les villages voisins, contacts avec des municipalités, contacts avec des professionnels, rencontres avec Mr le Maire...). Il s'avère que les professionnels venus sur site pour visiter les différents terrains qui étaient pressentis ont déconseillé le terrain sous l'esplanade (trop de nuisances sonores, pas de possibilité d'évolution car terrain trop petit). Elles expriment leur étonnement quant à la décision de ne proposer qu'un seul terrain au vote pour ce projet et surtout leur incompréhension d'avoir été évincées du projet.

Délibération : choix de l'emplacement du City en dessous de l'esplanade

9 Voix pour / 2 voix contre / 4 abstentions

### **3. Demande subvention Agence Nationale du Sport**

13 voix pour / 2 abstentions

### **4. Délib : choix d'un nouvel outil informatique**

Le logiciel JVS revient cher à la commune. Cossolus est plus compétitif, très intuitif, une formation gratuite est proposée.

Délibération pour l'achat du logiciel Cossolus : 15 voix pour à l'unanimité

### **5. Subvention exceptionnelle ANAP Quercy**

L'Anap Quercy a réalisé des potences aux différentes entrées du village pour annoncer des événements.

Délibération : Demande de subvention de 380 € pour les fournitures

15 voix pour à l'unanimité

La séance est levée à 22 h 15